



# Lycée Frédéric Mistral – 13008 Marseille



Région académique  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27/03/2023

Le quorum étant atteint le conseil d'administration débute à 17h45.  
Le nombre de membres est de 13.

M. ROY est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour du conseil d'administration est présenté. Des questions diverses ont été déposées.  
Le PV du dernier CA est approuvé à l'unanimité.

### 1) Compte financier 2022 du lycée Mistral.

M. Leyat commente le rapport de gestion et présente le compte financier.

M. Pétri, Agent comptable commente également le bilan de l'exercice 2022 en soulignant que le lycée Mistral continue à présenter une situation saine.

Au niveau du domaine « Administration et Logistique », les dépenses liées à l'entretien général sont restées évidemment très importantes. Certaines dépenses de maintenance exceptionnelles avaient été autorisées comme le changement de l'organigramme des clés intérieures. Ce domaine est en déficit. Plus globalement, le déficit du Service Général est de - 31 928,02€.

Le service de restauration a fonctionné de manière satisfaisante, en respectant les consignes régionales (application informatique Adoria). Il dégage un léger excédent : + 883,91€.

*Le Compte financier 2022 est approuvé sans réserve à l'unanimité.*

Le résultat de chaque service est affecté à ses réserves propres, à l'unanimité.

### 2) Contrats et conventions

M. Formaggio et M. Leyat présentent plusieurs conventions :

- a) 2 Conventions pour le projet Hermès Italie +Irlande  
→ Conventions adoptées à l'unanimité
- b) Convention inter établissements SEGPA Sylvain Menu  
→ Convention adoptée à l'unanimité
- c) Convention FLUENCY-ASSO-OREMIS  
→ Convention adoptée à l'unanimité
- d) Convention pour Erasmus  
→ Convention adoptée à l'unanimité
- e) Convention pour STUDANDGLOBE  
→ Convention adoptée à l'unanimité
- f) Convention Télémaque  
→ Convention adoptée à l'unanimité
- g) Location de la salle polyvalente à la société SGS

→ Convention adoptée à l'unanimité

h) Convention CFC

→ Convention adoptée à l'unanimité



- Une convention entre l'Amicale du lycée et COFRADIS-SUD est présentée pour information au CA.

Cela concerne l'installation d'une machine à café en salle des professeurs

→ Avis favorable

2/2

1) Lettre d'engagement – Marché Région concernant l'électricité.

Avis favorable à l'adhésion à ce marché.

2) Stage PFMP à Dublin en juin 2023.

M. Leyat présente le budget concernant le stage de juin pour 8 élèves.

La participation financière des familles est proposée à 150€.

Adoptée à l'unanimité.

Un don de la MDL, correspondant à la vente de gâteaux effectuée lors de la réunion parents-professeurs, est proposé pour co-financer ce stage.

Adopté à l'unanimité.

3) Questions diverses.

-Question posé par M. Bruno Roy :

Tablettes données aux élèves :

. Est-ce un cadeau de « bienvenue » ou un outil pédagogique ?

. Peut-on mettre un professeur référent qui prendra en charge le fonctionnement de la tablette

. Mise en place d'un enseignement avec la tablette pour tous les enseignants

-Réponse : La tablette est un don de la région. Elle ne rentre pas dans une obligation d'utilisation pédagogique.

Renault trafic Lycée :

. Proposer au vote du CA une maquette de publicité

. Budget alloué pour la réalisation du décor à Sabine Martin

-Réponse : Il ne s'agit pas de publicité mais d'identification visuelle. Si le véhicule appartient à la région le visuel leur sera envoyé pour validation à la région. Sinon il appartient à l'établissement de valider le visuel. Cela ne passe pas par le CA.

Mme Martin se verra alloué un budget.

Mise en place d'une webcam pour assister aux diverses réunions et au conseil de classe.

-Réponse : Une réflexion sera engagée sur les moyens à mettre en œuvres

-Question posé par M. Jean François Billotta :

. Serait-il possible de positionner les instances (conseil d'administration, commission permanente, conseil pédagogique, conseil de discipline, commission d'hygiène et de sécurité, ...) et les conseils de classes hors du temps de formation des élèves ?

-Réponse : Une réflexion sur ce sujet est à mettre en place entre enseignants

La séance est levée à 19H.

Le secrétaire de séance

Bruno ROY.

Le Proviseur

Rémi FORMAGGIO